



SOLUTIONS ALTERNATIVES AU GLYPHOSATE EN VITICULTURE & ARBORICULTURE UNE TRANSITION DE 5 ANS MINIMUM EST NÉCESSAIRE

A la demande de l'ANSES et du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Axema a réalisé une étude qui évalue la capacité industrielle de la filière des agroéquipements à assurer, en remplacement du glyphosate, des modes de désherbage alternatifs mécaniques, en viticulture et en arboriculture. Cette étude conclue qu'une phase de transition de 5 ans minimum serait nécessaire, à compter d'une éventuelle décision de fin d'autorisation du glyphosate, pour permettre aux industriels et aux agriculteurs de s'organiser au niveau économique, technique et industriel. Axema insiste par ailleurs sur le fait que cette transition puisse s'accompagner impérativement du financement de la croissance, du recrutement de personnel qualifié et d'une formation aux utilisateurs finaux.

LES ENTREPRISES FONT FACE A DES FREINS POUR AUGMENTER LA PRODUCTION DE MATÉRIELS ALTERNATIFS

Les entreprises du secteur des agroéquipements, mobilisées depuis plusieurs années pour accompagner la transition agroécologique, **voient dans le potentiel remplacement du glyphosate l'opportunité de répondre à une attente professionnelle de fond dans la viticulture et l'arboriculture, tout en soutenant le développement de nouveaux agroéquipements.** Cependant, l'étude menée par Axema conclue qu'une période de transition de long terme est indispensable pour **produire et fournir à ces exploitants agricoles**, de plus en plus nombreux à rechercher des solutions de désherbage non chimiques, **des équipements alternatifs à l'usage du glyphosate.**

Tout d'abord pour des raisons industrielles, la capacité de production des entreprises du secteur des agroéquipements étant actuellement à saturation. La production actuelle est estimée à 3.600 unités par an pour l'ensemble du marché pour un taux d'équipement en matériel de désherbage sous le rang de 10%. A très court terme (3 à 6 mois) une augmentation de la production est inenvisageable. *« Même en multipliant la production par 2 ou 3, il faudrait selon nos calculs au moins 5 ans à partir de la date de suppression éventuelle du glyphosate pour équiper l'ensemble des exploitations viticoles et arboricoles françaises, au nombre de 50 000 »*, **confirme Frédéric Martin, Président d'Axema.**

Deux freins principaux empêchent les entreprises, principalement des TPE/PME, de changer d'échelle de production plus rapidement : **le manque de fonds propres** qui ne permet pas de financer à court terme une augmentation significative des capacités de production et **les difficultés de recrutement** de personnel pour la production et la vente¹. Elles sont, comme toutes les entreprises industrielles, confrontées à **une pénurie de compétences**, notamment au niveau des ouvriers qualifiés et des métiers techniques.

1) L'effectif moyen est de 46 salariés, la moitié des entreprises emploient moins de 25 salariés

En parallèle, **les viticulteurs et arboriculteurs ont besoin de temps pour adapter leurs pratiques culturales et leur modèle économique**. En effet, l'étude d'Axema souligne que les utilisateurs finaux ont besoin d'être formés aux nouvelles techniques et équipements de désherbage, d'être conseillés dans leur choix d'équipements et rassurés sur la qualité et l'efficacité des outils, via des dispositifs tels que des guides, des labels, etc. Axema révèle également une **inquiétude sur la réelle capacité financière des viticulteurs et arboriculteurs à pouvoir investir dans ces outils, dont les prix varient en moyenne entre 2 000 € et 10.000€ pour les principaux**.

LE SOUTIEN ECONOMIQUE DES INDUSTRIELS ET LA FORMATION DES UTILISATEURS SONT CLES POUR SOUTENIR LA TRANSITION

En recueillant les attentes et les contraintes techniques des entreprises, Axema a identifié 4 leviers principaux à activer pour accompagner de manière efficace la transition et permettre aux industriels et aux agriculteurs de s'organiser.

1. **Accompagner le tissu industriel national face au défi de l'augmentation des capacités de production et de diffusion**. Dans les circonstances actuelles, les entreprises devront nouer des partenariats industriels pour développer la production via une sous-traitance en France ou à l'étranger, ou s'adosser à un groupe industriel plus puissant, disposant des outils de production ou des moyens financiers pour réaliser leur ambition de transition. Une troisième voie consisterait en un regroupement des acteurs du marché par fusions-acquisitions.
2. **Encourager l'attractivité de la filière industrielle pour stimuler les embauches d'emplois qualifiés**. Cela pourrait passer par la création et le soutien d'un statut d'embauche aidée « Emploi agro-éco responsable » pour toute augmentation nette d'effectif sur les périmètres R&D, Production, Formation et Mise en marché.
3. **Créer un label d'efficacité « Performance Technique » pour tous ces équipements alternatifs**.
4. **Accompagner et former les utilisateurs finaux**. Le label d'efficacité doit s'accompagner d'un volet obligatoire de formation, l'équipement en matériel seul n'est pas suffisant pour un bon usage, selon les industriels.

Pour Frédéric Martin, Président d'Axema : « *Les entreprises du secteur de l'agroéquipement investissent depuis plusieurs années dans les technologies de demain pour accompagner la transition agroécologique. Mais pour ce faire, il faut donner les moyens aux industriels de les produire et aux agriculteurs de pouvoir s'en équiper. Cela passe par un soutien économique impératif des pouvoirs publics. C'est à cette seule condition que le marché pourra véritablement se développer. Il en va d'une transition efficace vers un modèle plus vertueux et recentré sur les fondamentaux de l'agroécologie* ».

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Pour répondre aux demandes de l'ANSES et du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Axema a mené une étude entre mars et mai 2020, avec l'appui méthodologique d'Arnaud Romoli. Elle a consisté en 37 entretiens planifiés et guidés de dirigeants d'entreprises sur les 69 sociétés de fabrication ou d'importation identifiées comme fournisseurs de solutions alternatives au désherbage chimique sous le rang en arboriculture et viticulture en France. Un échantillon qui représente environ 85 à 90 % des quantités de matériel de désherbage non chimique mises actuellement sur le marché estimé en France.

A PROPOS D'AXEMA

AXEMA est l'association française des acteurs industriels de la filière des agroéquipements et de l'Agroenvironnement. Elle regroupe les constructeurs français et importateurs de matériels agricoles des différentes filières de la production agricole, végétale et animale, ainsi que les producteurs et importateurs de matériels pour l'entretien des espaces verts. AXEMA compte 237 sociétés membres réparties entre fabricants (70%) et importateurs (30%).

Pour nous suivre : www.axema.fr, Twitter : @AxemaFR, LinkedIn : AXEMA

CONTACT PRESSE

Julie Chauat - Agence Confluence

Julie.chauat@comfluence.fr

01 40 07 98 20

Céline Yhuel – Axema

c.yhuel@axema.fr

06 64 45 06 92